



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES EAUX DES VALLÉES
DU GIROU DE L'HERS DE LA SAVE
ET DES COTEAUX DE CADOURS
UNITÉ HERS

16 Avenue de Fontréal
Villeneuve lès Bouloc
31621 EUROCENTRE Cedex
Tél : 05 62 222 888
Mail : hers@aep-nord31.fr

ABON-ENR-012 v1

Créé le : 01/10/2008
Révisé le : 05/01/2017
Durée archivage du document :
3 ans après le départ

MUTATION D'ABONNEMENT AU LOCATAIRE

Entre :

Le Syndicat Intercommunal des Eaux Hers - Girou

Et

Coordonnées du propriétaire ou de l'Agence :

Nom : Prénom :

Personne à contacter : Né(es) le :

☎ ☎

.....@..... ☎

Rue :

CP : Ville :

L'abonnement est délivré au locataire ou occupant sous réserve que le propriétaire donne son accord et que ce dernier s'engage en tout état de cause à informer le Syndicat des Eaux du départ de son locataire et de sa nouvelle adresse dès qu'il en a pris connaissance.

Signature du propriétaire ou de l'Agence,
avec mention « Lu et approuvé »

Le locataire :

Nom : Prénom :

Adresse du lieu de consommation :

N° de compteur complet : Index :

Date d'entrée :

(Joindre une copie du bail)

>Le compteur doit être protégé par l'abonné contre le gel, en assurant dans la niche une protection thermique, efficace (polystyrène, laine de verre...) et contre les chocs en assurant une bonne couverture de niche, faute de quoi l'abonné serait responsable de la détérioration.

Mention légale :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion et facturation des usagers du service public d'adduction d'eau potable ». Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui

